



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Billy CHRETIEN	Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Benoît BORDAT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Emilie SIMONE
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Caroline	Madame Nina MARTINS
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	JACQUEMARD	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Nuray AKPINAR-ISTIGHAM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Laurence GERBET
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe THIRION	Madame Sabine BAILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Christophe AVENA	Madame Vanessa VAIZANT	Madame Sandra GAUDILLIERE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Florent COLOMBO	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Marie-Hélène	Monsieur Antoine CAMUS
Madame Nadjoua BELHADEF	JUILLARD-RANDRIAN	Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Marien LOVICH	Madame Marie-Thérèse	Monsieur Julien HUBERT
Madame Céline MAGLICA	PUGLIESE	

Membres absents :

Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : URBANISME

Territoire Grand Sud - Lot n°1 - ZAC "Ecoquartier de l'Arsenal" - Square de l'Arsenal - Espace vert maison Majorelle - Acquisition d'espaces publics sur la Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise"

Il est rappelé que par délibération du 29 juin 2009, le Conseil municipal a décidé de confier à la Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise" (SPLAAD) l'opération « Territoire Grand Sud » par voie de convention de prestations intégrées portant concession d'aménagement. Le secteur de reconversion des friches militaires de l'Arsenal et des anciennes minoteries dijonnaises constitue le lot n°1 de cette opération.

Par délibération du 27 juin 2011 a ensuite été décidée la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), dont le programme de réalisation des équipements publics a été approuvé le 12 novembre 2012.

Le Conseil municipal a décidé, par délibération du 22 septembre 2025, l'acquisition d'une première partie des voies et espaces publics de la ZAC. De nouveau, il est proposé de procéder à l'acquisition du square de l'Arsenal, ainsi que de l'espace vert de la maison Majorelle moyennant le montant d'un euro.

Les parcelles concernées par cette acquisition sont cadastrées section DI nos 139, 318 et 321, et représentent une superficie totale de 5 077 m², telles que celles-ci figurent sur le plan ci-annexé.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'acquérir** sur la Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise" le square de l'Arsenal cadastré section DI nos 139 et 318, ainsi que l'espace vert de la maison Majorelle cadastré section DI no 321, représentant une superficie totale de 5 077 m² ;
- **de dire** qu'il sera procédé à l'acquisition de ces emprise au prix d'un euro (1€) ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra par acte administratif ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 47

ABSTENTION : 12

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance



Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

